
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

26 NOVEMBRE > 09 DÉCEMBRE 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mercredi 27
novembre 2024

Plateau Sainte-Barbe : une consultation publique sur l'avenir de la carrière (381 mots)

Au terme de la consultation du public, la préfète de Meurthe-et-Moselle pourra accorder ou refuser la demande présentée par la société Carrières &...

Page 6



mardi 3 décembre
2024

De nouveaux guides composteurs prêts à agir sur le territoire (280 mots)

Neuf nouveaux participants, venus des communes de Maron, Chavigny, Richardménil, Maizières, Neuves-Maisons, ainsi que Saulxerotte et Mont-l'Étroit,...

Page 7



vendredi 6
décembre 2024

Un soutien précieux à la ville portugaise de Póvoa de Lanhoso (329 mots)

L'été dernier, des incendies dévastateurs ont ravagé le Portugal. Face à cette catastrophe, la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM), la...

Page 8



dimanche 8
décembre 2024

Des sorcières inspirées à la Filoche (259 mots)

Thème de saison oblige, des sorcières et des magiciens ont envahi la Filoche samedi dernier à Chaligny. Impossible de ne pas marquer cette journée...

Page 9



lundi 9 décembre
2024

Moselle et Madon. La soirée des bailleurs pour échanger sur l'habitat (271 mots)

La salle Gargam de Messein a récemment accueilli la « Soirée des bailleurs », un événement organisé par la communauté de communes Moselle et Madon...

Page 10

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mercredi 4
décembre 2024

Les jeunes geeks ont plus d'un projet dans leurs tablettes ! (308 mots)

L'association Geek Industries vient de tenir son assemblée générale annuelle, rassemblant 16 jeunes membres passionnés. L'occasion de revenir sur les...

Page 13



mercredi 4
décembre 2024

Nouvelle galerie, fresque pour finir l'année des 150 ans de la mine (336 mots)

Après une série d'initiatives et de manifestations culturelles, cette cérémonie de clôture a été l'occasion de saluer les efforts collectifs et de...

Page 14



jeudi 5 décembre
2024

Subventions et vidéoprotection au menu du conseil (410 mots)

La demande de subventions pour la création de deux terrains de pétanque est reportée à une prochaine session : les élus souhaitent un nouveau devis,...

Page 15



vendredi 6
décembre 2024

La possible végétalisation du cimetière présentée aux élus (234 mots)

M. Wosjciechowski, architecte conseil du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) en préambule du conseil est venu présenter...

Page 16



lundi 9 décembre
2024

Chavigny. Cour d'école, forêt... : au fil du conseil municipal (165 mots)

Lors du récent conseil municipal, les élus ont validé neuf délibérations. En voici l'essentiel. Végétalisation de la cour d'école Concernant le lot...

Page 17

ACTUALITÉS DIVERSES

(7 articles)



mardi 26 novembre
2024

« N'allons-nous pas devenir une succursale préfectorale ? » (437 mots)

L'heure est grave. Mais les décisions sont encore en suspens : 85 % des départements français seraient en situation d'impasse budgétaire d'ici la fin...

Page 19



jeudi 28 novembre
2024

La mise en service de la Véloroute 52 prévue début 2025 (202 mots)

Les travaux engagés sur le tronçon de la Véloroute 52 entre Maron et l'écluse de Villey-le-Sec ont commencé le 4 septembre. La fin était annoncée...

Page 20



jeudi 28 novembre
2024

Charly Lalo : l'économiste qui accompagne la transition écologique des entreprises (513 mots)

À l'entendre égrener, à la demande, ses différentes expériences professionnelles, on pourrait penser qu'il a vingt ans de plus. Charly Lalo a 36 ans...

Page 21



samedi 30
novembre 2024

La soirée des assistantes maternelles du Pays du Saintois lie 66 femmes (445 mots)

Le président de la CCPS Jérôme Klein, Lucie Jacquot (relais Petite Enfance) et la vice-présidente en charge de la petite enfance, cohésion sociale et...

Page 23



samedi 30
novembre 2024

Le bien commun au centre des débats à l'Hôtel du département (355 mots)

Page 24



mercredi 4
décembre 2024

Déchets des ménages : un tri de plus en plus sélectif (572 mots)

Page 25



dimanche 8
décembre 2024

Avec Flore 54, les habitants réunis en un parlement forestier citoyen (458 mots)

La forêt de Haye, qui s'étend sur 11 400 hectares, oxygène toute la région et accueille près de 2 millions de visiteurs par an. Elle fait depuis deux...

Page 27

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

Plateau Sainte-Barbe : une consultation publique sur l'avenir de la carrière

La préfète reporte sa décision sur l'extension de la carrière Sainte-Barbe, en attendant de nouvelles études. Une consultation publique est ouverte jusqu'au 6 décembre pour recueillir l'avis des habitants sur la prolongation de l'exploitation actuelle. Une association appelle à l'arrêt des activités dès 2024.

Au terme de la consultation du public, la préfète de Meurthe-et-Moselle pourra accorder ou refuser la demande présentée par la société Carrières & Matériaux du Nord-Est (CMNE) » pour prolonger de trois ans l'autorisation d'exploiter la carrière du plateau Sainte-Barbe, dans le périmètre actuellement autorisé.

Cette annonce fait suite à une réunion tenue le 6 novembre dernier entre la préfète, la DREAL, le carrier et le collectif de défense du plateau Sainte-Barbe, désormais constitué en association.

Après avoir étudié le dossier transmis en amont par le collectif, la préfète a décidé de reporter sa décision concernant l'extension de la carrière. Elle a conditionné son avis à la réalisation d'études complémentaires pour approfondir les analyses sur l'impact des tirs de mine, en termes de vibrations, de nuisances sonores et de ressentis des riverains. Par ailleurs, un nouvel inventaire

de la faune et de la flore devra être mené pendant les quatre prochaines saisons.

En finir avec une situation «intolérable»

En parallèle, le carrier a déposé une demande pour prolonger l'autorisation d'exploitation de la carrière jusqu'au 31 décembre 2027. Sur ce point, la préfecture a ouvert une consultation publique, permettant aux habitants de s'exprimer par mail jusqu'au 6 décembre.

L'association, de son côté, tire la sonnette d'alarme sur les risques que l'exploitation pourrait engendrer pour la ressource en eau et la stabilité du terrain. Elle appelle les riverains à exiger la fin des activités dès le 31 décembre 2024, date de l'expiration de l'autorisation actuelle. « Les tirs de mine, ça suffit ! » s'insurgent les responsables du collectif, dénonçant une situation qu'ils jugent «intolérable», « pour le bien des habitants ! »

Envoyer un mail à pref-enquete-publique@meurthe-et-moselle.gouv.fr, en indiquant comme objet : « Carrière de Bainville-sur-Madon. »

Des documents sont consultables sur le site de la préfecture (<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-et-consultations-publiques/Participation-du-public-par-voie-electronique-PPVE/Consultez-les-participations-du-public-par-voie-electronique-en-cours>).

L'association de défense est joignable par mail à CCPPSB@proton.me ou par SMS au 06 78 22 14 43. ■



L'écopâturage sur le plateau a permis l'éclosion de nombreuses variétés d'orchidées, qui seraient menacées par une extension de la carrière.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

De nouveaux guides composteurs prêts à agir sur le territoire

La commune de Neuves-Maisons accueillait l'autre jour la dernière des trois journées de formation de guides composteurs et au jardinage au naturel. Soixante-dix guides sont formés sur la communauté de communes Moselle et Madon.

N neuf nouveaux participants, venus des communes de Maron, Chavigny, Richardménil, Maizières, Neuves-Maisons, ainsi que Saulxerotte et Mont-l'Étroit, rejoignent ainsi le réseau déjà bien établi de 70 guides formés.

Ce dispositif est piloté par le service déchets ménagers Covalom, qui veille à promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion des biodéchets et de respect de l'environnement.

Bénévoles

Ces guides composteurs, majoritairement bénévoles, s'impliquent activement auprès des habitants. « Ils participent à des stands, font du conseil à domicile, réalisent des ateliers,

pour diffuser les bonnes pratiques en matière de compostage, de paillage et de jardinage au naturel », explique Thomas Dethorey, chargé de prévention des biodéchets.

Leur rôle est crucial pour sensibiliser la population et encourager des comportements plus respectueux de l'environnement.

Animée par Hélène Guinot, formatrice de Biocyclade, cette session s'est déroulée sur trois sites : Mont-l'Étroit, Messein et Neuves-Maisons. L'accent a été mis sur des ateliers pratiques et des échanges d'expériences pour permettre aux participants de s'approprier les techniques et les conseils qu'ils transmettront à leur tour.

De nouvelles sessions de formation

D'autres sessions de formation de guides composteurs sont d'ores et déjà prévues pour étoffer ce réseau essentiel. Une belle occasion pour les habitants intéressés de rejoindre cette dynamique collective et de contribuer à la préservation de l'environnement local. ■



Les nouveaux guides composteurs, venus de différentes communes du territoire, prêts à partager leurs connaissances en compostage et jardinage au naturel.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Un soutien précieux à la ville portugaise de Póvoa de Lanhoso

L'été dernier, de violents incendies ont touché le Portugal. La communauté de communes de Moselle et Madon, la municipalité de Neuves-Maisons et les pompiers locaux apportent une aide financière à la ville de Póvoa de Lanhoso, par ailleurs ville jumelle de Neuves-Maisons.

L'été dernier, des incendies dévastateurs ont ravagé le Portugal. Face à cette catastrophe, la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM), la ville de Neuves-Maisons et l'amicale des pompiers de Neuves-Maisons ont exprimé leur solidarité envers les pompiers de Póvoa de Lanhoso.

En réponse à la gravité de la situation, les acteurs locaux ont décidé de faire un don financier pour soutenir leurs homologues portugais. Ainsi, l'intercommunalité et la Ville ont chacune contribué à hauteur de 1 000 €, tandis que l'amicale des pompiers de Neuves-Maisons a offert un don de 500 €.

Ce soutien s'inscrit dans une longue histoire d'amitié et de coopération entre la ville por-

tugaise et Neuves-Maisons. Depuis le jumelage des deux communes, de nombreux échanges culturels, sportifs et amicaux ont été organisés, renforçant les liens entre leurs habitants.

Un maire originaire de Neuves-Maisons

Filipe Pinho et Pascal Schneider ont rappelé l'importance de la communauté portugaise sur le territoire. Le maire actuel de Póvoa de Lanhoso, Filipe Cunha, est d'ailleurs originaire de Neuves-Maisons.

Adrien Frisch, président de l'amicale des pompiers de Neuves-Maisons, a précisé que les pompiers de Póvoa fonctionnent dans des conditions particulièrement difficiles. « Ils travaillent avec du matériel ancien et rudimentaire, et l'entretien de leurs équipe-

ments est assuré par leurs soins. »

Tous les participants à cette rencontre ont exprimé leur unanimité sur l'importance de renforcer cette relation historique. « Cette longue histoire commune, cette amitié qui nous lie avec la commune de Póvoa est une évidence », ont-ils souligné. ■



Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, Adrien Frisch, président de l'amicale des pompiers, Filipe Pinho, président de la CCMM, et Maria Josefa Orosco, chargée du jumelage entre Neuves-Maisons et Póvoa de Lanhoso.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Des sorcières inspirées à la Filoche

Thème de saison oblige, des sorcières et des magiciens ont envahi la Filoche samedi dernier à Chaligny. Impossible de ne pas marquer cette journée spéciale organisée par la médiathèque, à mi-parcours de ce trimestre orienté magie. On a noté en particulier l'incroyable perspicacité de la sorcière Beursalis, voyante, assistée par la sorcière Caramélis, du cabinet de voyance végétale Vox Vegetalis. La voyante parle aux plantes. En retour, ces dernières lui dévoilent l'avenir et lui soufflent des conseils à transmettre aux consultants.

Dans le cabinet noir

Ils étaient nombreux à prendre auprès de Caramélis un petit ticket numéroté et tamponné. Chacun leur tour, ils sont entrés dans le cabinet noir où officie la voyante. « Tirez une carte ». Voilà qui est fait. « Ortie ! » un beau tirage, mais qui confirme des douleurs rhumatismales. Une petite feuille piquante à écraser avec un marteau, à glisser dans sa poche, « et lorsqu'elle aura disparu, vous n'aurez plus de douleurs ! »

Les animations de cette journée spéciale ont été plébiscitées par un public d'enfants, d'adultes, de seniors, qui se sont beaucoup amusés à déshabiller une momie, à es-

sayer de faire frémir un auteur de bandes dessinées ou à entrer dans la peau d'un sorcier grâce à la réalité virtuelle.

Une fois encore, la magie a opéré à la Filoche ! ■



En sortant du cabinet de voyance de la sorcière Beursalis, Camille, 7 ans et Geoffrey son papa, reçoivent les derniers conseils de son assistante la sorcière Caramélis : ne pas changer ses habitudes dans les prochains jours.



Moselle et Madon. La soirée des bailleurs pour échanger sur l'habitat

La salle Gargam de Messein a récemment accueilli la « Soirée des bailleurs », un événement organisé par la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) en partenariat avec le département de Meurthe-et-Moselle. Cette soirée a attiré de nombreux participants intéressés par les questions liées à l'habitat et au logement.



La soirée des bailleurs, un événement organisé par la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) en partenariat avec le département de Meurthe-et-Moselle.

Laurent Diez, conseiller délégué à l'habitat et au logement à la CCMM, a ouvert la soirée en rappelant les actions concrètes menées par la communauté de communes pour accompagner les propriétaires bailleurs. Il a notamment mentionné les outils mis en œuvre pour simplifier et soutenir les démarches des bailleurs dans la mise en location de leurs biens.

Michèle Pilot, vice-présidente du conseil départemental en charge du logement, a pris la parole pour souligner l'urgence de la situation. Elle a dénoncé la gravité de la crise du logement qui frappe les populations les plus vulnérables du département.

La soirée s'est poursuivie avec un temps d'échanges, pendant lequel les participants ont pu poser leurs questions et discuter avec les professionnels présents. Les étapes du parcours locatif ont été détaillées : aides financières, mise en location de logements vacants, et accompagnement juridique.

Volonté commune

Cette rencontre a été l'occasion pour les bailleurs de mieux comprendre les dispositifs d'accompagnement disponibles et les enjeux d'un marché locatif en tension.

La communauté de communes Moselle et Madon et le Département ont rappelé leur volonté commune de continuer à agir en proposant des solutions adaptées aux besoins des habitants et des bailleurs. Cette soirée a marqué une étape essentielle pour sensibiliser et outiller ceux qui jouent un rôle clé dans la résolution des problématiques liées au logement.

0 commentaire [Commenter cet article](#)



COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Les jeunes geeks ont plus d'un projet dans leurs tablettes !

L'association Geek Industries vient de tenir son assemblée générale annuelle. Elle donne rendez-vous ce samedi à Xeulley pour une olympiade du jeu vidéo.

L'association Geek Industries vient de tenir son assemblée générale annuelle, rassemblant 16 jeunes membres passionnés. L'occasion de revenir sur les succès passés comme le tournoi Smash Bros, la Nuit du geek et la première édition de Geekopolis. Ces événements, plébiscités par les amateurs de culture geek, ont consolidé l'intérêt autour de l'association.

Les projets pour 2024-2025 s'annoncent tout aussi ambitieux : une olympiade du jeu vidéo inédite prévue le 7 décembre à Xeulley, où six équipes s'affronteront sur des épreuves vidéoludiques.

Plusieurs rendez-vous

Suivront la troisième édition du tournoi Smash Bros (8 février à La Filoche), les Nuits du geek (juin/juillet) et la

très attendue deuxième édition de Geekopolis (17 mai 2025).

Enfin, un défi de taille attend les jeunes : leur projet Geekopolis a été présenté à un appel à projets de la MSA. Qualifiés en présélection, ils espèrent décrocher une bourse et représenter leur initiative au niveau national. Verdict attendu le 25 janvier 2025 !

Une dynamique collective inspirante qui prouve que la passion geek peut rassembler et rayonner.

Élection des postes clés de l'association

Lors de cette réunion, les postes clés de l'association ont été élus avec une équipe dynamique et complémentaire.

Sydney Colette (Chaligny) a été reconduit en tant que président, avec Antoine Thouvenot

(Chaligny) comme vice-président. Sacha Le Bihan (Bainville-sur-Madon) prend le poste de secrétaire, tandis que Soledad Morasso (Bainville-sur-Madon) devient trésorière. Lalie Gossot (Thélod) se charge du graphisme, Élodie Jouan (CIAS) de la communication, Jules Muller (Frolois) des vlogs, Louka Sonzogni (Frolois) du montage vidéo et Charline Nocus (Chaligny) de la photographie. ■



Avec les jeunes membres de la Geek Industries, on a la preuve que la valeur n'attend pas le nombre des années !





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Nouvelle galerie, fresque pour finir l'année des 150 ans de la mine

Ce samedi matin, l'Association pour la préservation de la culture industrielle (APCI) a marqué la clôture de l'anniversaire des 150 ans de la mine. Un événement qui a rythmé toute l'année 2024.

Après une série d'initiatives et de manifestations culturelles, cette cérémonie de clôture a été l'occasion de saluer les efforts collectifs et de rendre hommage à l'héritage minier du territoire.

La rencontre a débuté en musique avec la présentation en avant-première de la future comédie musicale qui racontera l'histoire du territoire, d'hier à aujourd'hui.

L'événement a également été marqué par plusieurs inaugurations et révélations symboliques. Parmi elles, l'ouverture officielle de la nouvelle galerie boisée de l'ancienne mine. Ce projet permet désormais aux visiteurs de redécouvrir cet espace emblématique.

Une statue colossale

Au cœur de la manifestation, une statue colossale d'un mi-

neur, réalisée en métal, a été dévoilée sur les hauteurs du site. Cette œuvre monumentale rend hommage à la mémoire de ceux qui ont œuvré dans les mines et à l'héritage humain du travail minier.

La cérémonie a également vu l'inauguration d'une fresque réalisée par des élèves du collège Jacques-Callot, représentant un wagon de minerai, qui symbolise la dureté du travail dans les galeries.

Avenir

Dans son discours, Jean-Paul Vinchelin, président de l'APCI, a exprimé sa gratitude envers toutes les personnes impliquées dans l'organisation des événements de cette année anniversaire. « Cette année a été celle de la mémoire, mais aussi de l'avenir. Ensemble, nous avons su préserver et transmettre l'histoire tout en construisant un avenir pour cet

héritage », a-t-il déclaré, dans un ton résolument optimiste.

Le 150e anniversaire de la mine a ainsi été un moment fort, célébrant l'histoire industrielle tout en s'ouvrant sur les défis et les projets d'avenir du territoire. Grâce à l'engagement de l'APCI et à la mobilisation des habitants et des communes, cet événement restera dans les mémoires comme un témoignage vivant du passé. ■



Jean-Paul Vinchelin, président de l'APCI, a prononcé un discours résolument optimiste.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Subventions et vidéoprotection au menu du conseil

Le conseil municipal a longuement débattu sur différents points, dont plusieurs avaient trait à des demandes de subvention à l'État et à la Région.

La demande de subventions pour la création de deux terrains de pétanque est reportée à une prochaine session : les élus souhaitent un nouveau devis, qui intégrerait l'entourage de la zone par un grillage et l'installation de deux constructions modulaires. Il s'agit de donner au club de pétanque une plus grande autonomie par rapport au club de foot et de lui permettre d'accueillir correctement les 150 pétanquistes qui participent aux concours organisés par l'AP Chaligny.

Autre report : la demande de subventions pour travaux d'isolation extérieure du premier étage de l'annexe Banvoie, qui comporte deux appartements (l'un est actuellement vide). Une réflexion et un autre devis sont nécessaires pour envisager une isolation par l'intérieur. En effet, l'isolation par l'extérieur du seul premier étage créerait des ponts thermiques préjudiciables à une isolation efficace. Et l'isolation globale du bâtiment, très vitré, serait extrêmement coûteuse

alors que cette partie ne sert que très peu.

Vidéoprotection : le sujet divisive

La demande de subventions pour l'installation de caméras de vidéoprotection est votée à la majorité, malgré les votes contre des élus de la minorité : ils considèrent que c'est une mesure inefficace et que la mairie n'a pour mission de protéger que les bâtiments publics, mais ni les entrées de ville ni les rues.

En revanche, l'unanimité se fait sur des demandes de subventions pour installer des sanitaires au hangar technique. Unanimité aussi pour les propositions de coupes en forêt communale par l'ONF, soit un volume de 600 m³, supérieur aux années précédentes, avec vente au bénéfice de la commune.

Une augmentation des tarifs de la salle polyvalente est également adoptée, après 15 ans de statu quo. Ils restent les plus bas du secteur. La gratuité est

toujours accordée aux manifestations non lucratives chaligniennes. La facture sera désormais payée par mandat de prélèvement.

Motion pour la défense de l'action locale et du service public de proximité

Une motion est votée à l'unanimité pour s'élever contre la ponction prévue par le gouvernement de 10 milliards d'euros sur le budget des collectivités territoriales, en prétextant leur « mauvaise gestion ». Elle se solderait par la réduction de leurs investissements publics et la remise en cause de leur politique sociale et solidaire. ■



Concernant l'annexe Banvoie, le conseil demande réflexion et devis pour une isolation des deux appartements par l'intérieur.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

La possible végétalisation du cimetière présentée aux élus

M. Wosjciechowski, architecte conseil du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) en préambule du conseil est venu présenter et conseiller la commune sur la végétalisation du cimetière et les différentes options possibles. Au vu de l'étendue du projet, le maire précise qu'il ne sera pas mis en place dans le mandat présent.

Le conseil a validé la convention d'adhésion au CAUE pour un montant 600 € annuel ainsi que le renouvellement à l'adhésion à la Sacpa (Société

d'assistance pour le contrôle des populations animales) pour un montant de 1 328 €. Il valide la convention de remise à jour du RGPD (protection des données) auprès du CDG 54 et valide la convention avec la Covalom (service des déchets ménagers).

Le bail de pêche renouvelé

Le bail de pêche auprès de la société de pêcheurs à la ligne du Madon pour les cours d'eau du Madon et de la Viterne, est renouvelé pour une durée de cinq ans à hauteur de 80 € par

an pour le Madon et 13 € par an pour le Viterne.

Le maire demande au conseil la prise en charge de sa participation au congrès des maires de France pour un montant de 600 € maximum.

Catherine Leclère, adjointe, présente le programme de coupes de bois et des travaux d'entretien pour un montant de 12 000 € et 550 € de montage de dossier pour les demandes de subventions. ■



Chavigny. Cour d'école, forêt... : au fil du conseil municipal

Lors du récent conseil municipal, les élus ont validé neuf délibérations. En voici l'essentiel.

Végétalisation de la cour d'école

Concernant le lot VRD, le conseil municipal approuve la modification de marché à la société Eiffage route nord est pour un montant total de 306 108,54 euros hors taxes.

ONF - coupes de bois 2025

Le conseil municipal fixe la vente des futaies de la coupe façonnées et bois de chauffage réservé aux particuliers sur les unités de gestion 15/16/17/18 (amélioration), 38 (coupe sanitaire).

Servitudes, cession terrain à ATC France

Le conseil municipal accepte la création d'une servitude de passage et de tréfonds à titre gratuit, grevant la parcelle cadastrée C-283, au profit de la parcelle cadastrée C-284 acquise par ATC France.

Contrat chaudières de la commune CCER Saintois

Le conseil municipal accepte le contrat d'entretien pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (coût total annuel de 954,45 € TTC).

Avis PLUI de la Métropole

Le conseil municipal donne un avis favorable.

0 commentaire [Commenter cet article](#)



ACTUALITÉS DIVERSES



« N'allons-nous pas devenir une succursale préfectorale ? »

Les économies budgétaires souhaitées par l'État se sont inéluctablement invitées lors de la séance ouverte du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle tenue ce lundi. L'opposition a interrogé l'efficacité et les engagements de l'actuel financement du Département au moment où ce dernier devra, malgré lui, prochainement effectuer des arbitrages pour tenir son budget.

L'heure est grave. Mais les décisions sont encore en suspens : 85 % des départements français seraient en situation d'impasse budgétaire d'ici la fin de l'année prochaine si les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale restent en l'état pour 2025.

Pour le cas du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, c'est en somme 50 millions d'euros à trouver ; soit l'équivalent, par exemple, du coup d'entretien de l'infrastructure routière qu'il supporte. Un colossal effort qui crispe les positions au sein du conseil au moment où l'union devrait être proclamée. « L'heure est à la mobilisation pour conjurer une menace d'une gravité inédite. Et il ne s'agit pas de défendre une institution ou une sensibilité politique mais notre attachement partagé au service public », rappelait Pascal Schneider, vice-président délégué aux finances.

« Ne peut-on pas espérer un travail collaboratif pour ce budget de rigueur car jamais

votre majorité n'accepte de proposition de notre groupe », avait préalablement souligné pour l'opposition, Michel Marchal (canton de Baccarat). Quand ça ne veut pas...

La fin de la gratuité du transport scolaire ?

S'il faut attendre fin décembre le vote final pour la loi de finances au niveau national et que le Conseil départemental finalisera son budget à avril, cette matinée de questions-réponses a été l'occasion pour chacun des élus départementaux d'avancer pions et causes.

Inéluctablement, les choix à venir seront douloureux. Des sujets ont été amenés prioritairement sur la table, sans certitude d'avoir des financements sanctuarisés : assurer l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le déploiement du SEGUR dans le médico-social (un secteur par ailleurs en crise des vocations), l'accueil des 1 600 Meurthe-et-Mosellans en situation de handicap dans des structures adéquates, la rénovation échelonnée du Château de Lunéville,

les rénovations de collèges du Lunévillois (Gerbéviller, Bayon, Lunéville) l'aide alimentaire et la politique de réinsertion (RSA, France Travail).

Surtout, un risque existentiel plane sur le conseil selon la vice-présidente Audrey Bardot (canton de Neuves-Maisons) : « Nous risquons de ne pouvoir répondre à nos obligations légales. Les investissements voulus par le Département que ce soit dans le sport, la culture, développement de vélo, ou encore la gratuité des transports scolaires sont en danger. Sans cela, n'allons-nous pas devenir une succursale préfectorale ? » ■



Audrey Bardot (vice-présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle) appuie : « Nous risquons de ne pouvoir répondre à nos obligations légales. » Photo A.H.

par Aymeric Humbert





TOUL ET ENVIRONS—VILLEY-LE-SEC

La mise en service de la Véloroute 52 prévue début 2025

Les travaux engagés sur le tronçon de la Véloroute 52 entre Maron et l'écluse de Villey-le-Sec ont commencé le 4 septembre. La fin était annoncée mi-novembre. Depuis cette date, des cyclistes l'empruntent régulièrement.

« Les travaux ne sont pourtant pas terminés. Les entreprises ont placé des barrières aux accès », indiquent les services du Conseil départemental .

Des travaux forestiers depuis le 4 novembre

La mise en service est prévue début 2025 car il reste les garde-corps à poser ainsi que la signalisation et le marquage au sol à effectuer. En outre, depuis le 4 novembre et pour une durée d'un mois, une entreprise effectue des travaux forestiers le long de la Moselle, ce qui bloque l'accès à l'écluse de Villey-le-Sec à partir de la sortie de Pierre-la-Treiche.

Les travaux sur ce tronçon de Véloroute 52 ont permis entre autres de rependre la chaussée dégradée à certains endroits, voire soulevée par les racines des arbres.

Les parkings à chaque extrémité ont également été rénovés avec des matériaux écologiques. ■



Des travaux forestiers empêchent également d'accéder à la véloroute 52. Photo Jérôme Bourguignon

par Jérôme Bourguignon





Charly Lalo : l'économiste qui accompagne la transition écologique des entreprises

Adolescent, il militait pour Greenpeace. À 36 ans Charly Lalo dirige Lorr'Up l'agence de développement économique du territoire Nancy Sud Lorraine. Sa spécialité, accompagner les entreprises qui décarbonent.

À l'entendre égrener, à la demande, ses différentes expériences professionnelles, on pourrait penser qu'il a vingt ans de plus. Charly Lalo a 36 ans et un parcours professionnel qui va de l'enseignement en école d'économie au conseil stratégique de la Banque de France. Il a aussi des convictions écologiques assumées : « Même quand je travaillais dans la restructuration d'entreprise, la fusion-acquisition, je ciblais de préférence les entreprises qui avaient une approche vertueuse de la transition écologique. »

À la tête de Lorr'UP, Charly Lalo aide désormais les entreprises du territoire à s'implanter et à performer. Mais en plus de ces missions classiques pour une agence de développement économique, il porte avec Lorr'Up une mission de transformation écologique.

Décarboner les industries polluantes

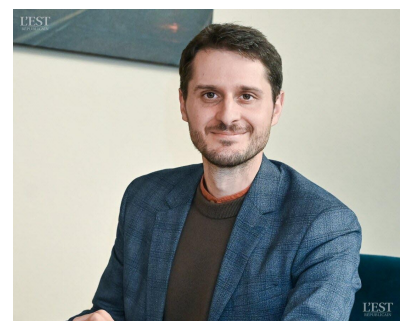
« C'était avant le Covid, avant la guerre en Ukraine. Avec mon équipe on s'est dit que la transformation écologique était aussi un outil de compétitivité économique. Aujourd'hui nous avons développé une compétence en matière d'aide à la dé-

carbonation, d'aide à la transition écologique et pris en main les gros projets du territoire en travaillant sur de grosses décarbonations comme celle de Novacarb, de Solvay ou encore d'Argilor. Nous étions la première agence de développement économique de France à proposer ce service ». Sur les 25 responsables de développement économique que compte Lorr'Up, quatre se consacrent exclusivement à la décarbonation, la gestion des eaux industrielles et l'adaptation des entreprises au changement climatique. « Il y a effectivement quatre spécialistes du sujet dans l'équipe Lorr'Up, mais nous avons développé un logiciel et créé un vade-mecum qui permet à toute l'équipe de s'emparer du sujet. Ce logiciel, intéresse d'ailleurs d'autres agences de développement économique en France. Nous le donnons volontiers, par engagement, parce que nous défendons la même chose. »

Charly Lalo travaille main dans la main avec les élus de son territoire, il a planché sur la décarbonation de sites industriels classés dans la liste des 50 plus gros émetteurs de CO2 en France. Il ne s'étonne donc pas quand on lui demande s'il n'a pas le sentiment d'aider les

pollueurs à s'acheter une réputation plus verte : « Pour certaines personnes, associer écologie et industrie peut paraître contre intuitif. La question est de savoir combien de tonnes de CO2 on va éviter. C'est en calculant ces tonnes de CO2 évitées grâce aux projets qu'on porte qu'on est à l'aise avec le sujet. »

Charly Lalo soutiendra l'événement « IciOnAgit ! » organisé en avril prochain à Nancy par nos journaux : « J'y crois et j'y ai crû dès le départ. Nous ne sommes pas nombreux en Lorraine à porter ce genre d'événements qui font le lien entre économie et environnement. Il faut pouvoir le dire quand des choses se mettent en place, le dire aussi quand ce qui est mis en place n'est pas suffisant. » ■



Charly Lalo, directeur général de Lorr'Up, agence de développement économique Nancy Sud Lorraine. Photo Séverine Kichenbrand



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—TANTONVILLE

La soirée des assistantes maternelles du Pays du Saintois lie 66 femmes

Ce projet mené tous les ans par les quatre relais Petite Enfance de Terre de Lorraine (Pays de Colombey, Pays du Saintois, Terres toulouise et Moselle et Madon) a permis encore une fois aux assistantes maternelles de rompre l'isolement lié à leur profession et de tisser des liens entre elles.

Le président de la CCPS Jérôme Klein, Lucie Jacquot (relais Petite Enfance) et la vice-présidente en charge de la petite enfance, cohésion sociale et santé, Mireille Grillet (avec un poème sur les assistantes maternelles de sa composition très émouvant), ont ouvert la soirée avec deux discours valorisant le métier d'assistante maternelle, les remerciant pour leur investissement professionnel et soulignant le service rendu aux familles.

Elles étaient 66 à venir à la soirée qui se déroule tous les ans en novembre, à une date proche de la Journée nationale des assistantes maternelles. À tour de rôle, la soirée se déroule dans l'un de ces quatre territoires que sont le Pays de Colombey, le Pays du Saintois, Terres toulouise et Moselle-et-Madon

Organisée en partenariat avec la coordination Petite Enfance et Parentalité animée par la Fédération Familles rurales 54, la soirée s'est déroulée en deux temps.

Un échange riche de témoignages

Un temps d'apport professionnel avec la projection du film *Ces pleurs qui nous lient*, d'Anne Jochum, suivie d'un échange avec deux puéricultrices de la PMI (Protection maternelle et infantile) : Mme Bolognini, cadre de santé PMI, et Mme Poupart puéricultrice à la MDS (Maison départementale des solidarités) de Neuves-Maisons.

La projection d'une heure est venue aborder un thème souvent peu évoqué dans les formations de la petite enfance, alors qu'il s'agit d'un sujet qui est présent dans le quotidien de ces professionnelles.

Un échange riche de témoignages d'assistantes maternelles s'en est suivi avec les puéricultrices de PMI qui ont donné quelques clés de compréhension, et ont apporté leur propre regard tiré de leur expérience.

Un temps de convivialité qui a réuni les assistantes maternelles des quatre communa-

tés de communes où les assistantes maternelles ont été invitées à partager un repas. Les assistantes maternelles du Saintois avaient préparé de très bons desserts

Adeline Rezki, (coordinatrice Petite enfance et Parentalité) a pris la parole pour annoncer une bonne nouvelle : une aide financée par la CAF 54, à destination des assistantes maternelles qui renouvellent leur agrément.

Mme Bolognini est venue rappeler que la PMI, au-delà de l'instance de contrôle qu'elle représente, est également présente pour accompagner les assistantes maternelles dans leur quotidien. ■



66 femmes dont 18 du Saintois et deux hommes Jérôme Klein et Olivier Villemin de la CCPS ont assisté à la soirée conviviale des assistantes maternelles.





Le bien commun au centre des débats à l'Hôtel du département

Ce vendredi, l'Hôtel du département à Nancy a accueilli un colloque ayant pour thème « l'engagement pour le bien commun ». Huit personnalités ont partagé leurs visions sur le sujet devant le public.

Pouvons-nous encore parler de bien commun ? Comment fait-on naître et grandir des citoyens ? Quels sont les sources de l'engagement pour le bien commun... Voici l'essentiel des questions au centre des débats ce vendredi à l'Hôtel du département de Nancy.

L'association Michel Dinet - Fraternité en actes organisait en partenariat avec le conseil départemental, la ville de Nancy, la fondation Jean-Jaurès, le Pacte du pouvoir de vivre et l'UNADEL un colloque sur le thème « l'engagement pour le bien commun ».

Pour l'occasion, huit personnalités ont échangé et débattu dans le hall du conseil départemental devant un public nombreux. « On est tous d'accord pour dire qu'il y a un bien commun qui est notre planète, notait Laurent Berger, ancien secrétaire général de la CFDT, aujourd'hui directeur de

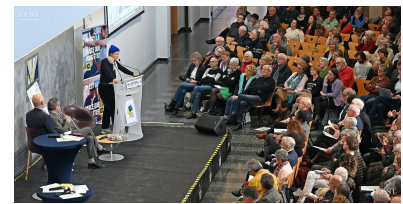
l'institut mutualiste pour l'environnement et la solidarité du Crédit Mutuel Alliance Fédéral. Le bien commun, c'est un sujet environnemental, (de lutte contre) les inégalités mais aussi la démocratie. »

« On ressortira plus forts et exigeants »

« C'est réconfortant, appréciait pour sa part l'ancien premier Ministre Jean-Marc Ayrault, aujourd'hui président de la Fondation Jean-Jaurès. Quand on est dans un colloque comme celui-là, on se dit qu'il y a un espace d'espoir pour la politique autour des valeurs républicaines. On ressortira plus fort et plus exigeants à l'égard de ce qui doit faire sens commun. »

Président de l'association Michel Dinet - Fraternité en actes, le député de la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle Dominique Potier affichait également sa satisfaction.

« Face à la montée des populismes, nous devons retrouver de l'espérance. Les huit personnalités exceptionnelles que nous avons accueillies nous ont donné des pistes. C'est une façon pour nous de rendre hommage à Michel Dinet. Nous ne sommes pas que des héritiers, nous souhaitons aussi être des passeurs... » ■



Le public était venu nombreux à l'Hôtel du département pour assister à ce colloque. Photo Cédric Jacquot

par A.g.

Retrouvez nos photos et nos vidéos de la matinée sur www.estrepublicain.fr





Déchets des ménages : un tri de plus en plus sélectif

Longtemps négligé, le tri sélectif est désormais rentré dans les mœurs grâce à différentes mesures. Les déchetteries du département s'adaptent pour accompagner ce mouvement de fond.

Voilà une bonne nouvelle au niveau de la transition écologique... Alors que, pendant des décennies, les Français avaient l'habitude de produire toujours plus de déchets, la tendance s'est enfin inversée... Selon le service des données et études statistiques (SDES), les Français ont produit 309 millions de tonnes de déchets en 2020, soit 46 tonnes de moins qu'en 2010.

Le signe que les mesures mises en place portent leurs fruits. Entre la loi AGEC (antigas-pillage pour une économie circulaire) de 2020, la généralisation du tri des biodéchets depuis le 1er janvier 2024 et la simplification du geste de tri (avec un sur-tri effectué par les centres de tri après les dépôts des usagers), tout a été fait pour saisir à bras-le-corps cette question cruciale du tri des déchets.

« De plus en plus de bennes »

Une tendance qui se lit aussi dans les points d'apport volontaire comme les déchetteries. Alors que le département en compte une quarantaine (dont neuf dans la Métropole du Grand Nancy), une grande partie d'entre elles se sont adaptées pour proposer des filières de plus en plus précises ou ré-

fléchissent à le faire. « C'est vrai qu'on ajoute de plus en plus de bennes » admet Michel Breuille, vice-président de la Métropole en charge de la prévention et de la gestion des déchets, « on a une benne bois mais aussi mobilier, on va aussi distinguer les déchets verts des arbustes ou autres... ».

La déchetterie d'Essey-lès-Nancy refaite... à quelques centaines de mètres

Dans les tuyaux également, la mise en place d'une filière « maroquinerie ». Objectif ? Séparer au maximum les déchets pour en faciliter le recyclage.

C'est précisément pour accompagner cette transition vers toujours plus de tri que la Métropole a lancé un vaste plan de rénovation de ses neuf déchetteries. Après Nancy, Maxéville, Vandœuvre-lès-Nancy et Ludres, c'est celle d'Essey-lès-Nancy qui va bénéficier d'un réaménagement complet fin 2025 - début 2026. « Elle va être complètement refaite à quelques centaines de mètres car on ne peut pas l'agrandir sur place », détaille Michel Breuille, également maire d'Essey-lès-Nancy, « on va mettre en place le même système avec un circuit de tri. Cela évitera les embouteillages

qu'on peut avoir dans les anciennes déchetteries ».

A l'instar de celle de Ludres, la déchetterie d'Essey-lès-Nancy intégrera également un local de réemploi (voir par ailleurs) qui permettra de réutiliser certains objets. « Les déchetteries qu'on rénove auront systématiquement un tel local » précise encore Michel Breuille.

D'autres déchetteries du département ont déjà creusé ce sillon, à l'image de celle de Colombey-les-Belles, qui a signé un partenariat avec La Fabrique il y a quelques années. La déchetterie de Messein a également prévu de mettre en place une telle structure l'an prochain. Des actions qui vont dans le bon sens.

Et alors qu'on pouvait s'interroger sur l'adhésion des usagers (qui doivent composer avec plus de conteneurs), les réactions sont plutôt positives. « C'est vrai que globalement, les gens font preuve de responsabilité », lâche Michel Breuille : « C'est sûr que tout le monde ne le fait pas (aller en déchetterie). Mais les personnes qui s'y intéressent le font sérieusement. »

Avec à la clé, moins de déchets... ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Avec Flore 54, les habitants réunis en un parlement forestier citoyen

La forêt de Haye est au centre de la réalisation d'une Charte Forestière de Territoire. Pour l'établir, un parlement forestier citoyen s'est réuni, une initiative inédite en France, portée par l'association Flore 54, qui permet à tous de s'exprimer.

La forêt de Haye, qui s'étend sur 11 400 hectares, oxygène toute la région et accueille près de 2 millions de visiteurs par an. Elle fait depuis deux ans l'objet d'un projet majeur : l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire (CFT). Ce document, prévu par la loi de 2001, vise à définir des actions concrètes pour concilier les usages multiples de la forêt tout en respectant les enjeux environnementaux.

Pilotée par le Syndicat mixte de la forêt de Haye, cette démarche repose sur un comité exécutif et un Sénat forestier, réunissant habitants, experts et usagers. Une nouveauté vient enrichir cette concertation : le parlement forestier citoyen, une initiative inédite en France, portée par l'association Flore 54.

Consommation en eau des essences

Ce Parlement offre à tous la possibilité de s'exprimer sur l'avenir du massif, sans besoin de connaissances préalables. L'association organise des réunions publiques dans les 19 communes concernées.

À Chaligny, une récente réunion avait pour thème l'impact du réchauffement climatique sur la forêt. « Un arrêté de 2023 a prévu un plan en cas d'incendie en forêt de Haye, il n'y en avait jamais eu avant, » souligne Raynald Rigollet, président de Flore 54. La question de la consommation en eau des essences est abordée : faut-il laisser se faire la régénération naturelle ? Ou faut-il implanter des essences qui consomment moins d'eau et supportent la sécheresse ?

Est évoquée également la nécessité de préserver les zones humides, cruciales pour la gestion de l'eau. Ou encore de réfléchir à des espaces forestiers non accessibles pour laisser la nature évoluer librement.

Les idées recueillies au sein du parlement forestier citoyen seront rassemblées dans un document final, remis en mai 2025 au syndicat mixte. Ce texte influencera directement les orientations de la Charte, attendue pour l'été prochain. Une opportunité unique de construire collectivement l'avenir de la forêt de Haye et

de la préserver face aux défis de demain.

Déjà deux idées concrètes à intégrer à la Charte Forestière

En service civique au sein de Flore 54, Octave Lopes et Mélija Bijean coordonnent ces consultations. Deux idées concrètes ont déjà vu le jour : un parcours forestier adapté aux personnes à mobilité réduite et une forêt pédagogique pour sensibiliser le jeune public à la richesse du massif. ■



La gestion de la forêt de Haye, l'impact du réchauffement climatique ou les usages délétères qui sont faits de la forêt ont fait l'objet de questions, d'avis partagés et parfois opposés, dans la plus pure tradition des débats parlementaires.

